

Avis officiels

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **31 (1902)**

Heft 14

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Ce cours compte six participants seulement, venant tous de cantons différents.

La seconde partie du programme sera donnée l'année prochaine.

La clôture du cours actuel d'instruction est fixée au 24 juillet, et les examens auront lieu les 22, 23 et 24 du même mois.

— *Sténographie.* — La réunion des instituteurs et amis de la sténographie annoncée dans notre dernier numéro a eu lieu à Romont, le 3 juillet, à l'hôtel de la Croix-Blanche, sous la présidence de M. Bonabry. Les deux groupes des duployens et des aimé-parisiens sont tombés d'accord pour la fondation d'une Société fribourgeoise de sténographie. Un Comité d'organisation est constitué.

Doctorat. — M. l'abbé F. Singy, zélé collaborateur de notre Revue, vient de subir avec succès, à Rome, l'examen final pour l'obtention du doctorat en philosophie. Nos chaleureuses félicitations.



AVIS OFFICIELS



Le Conseil d'Etat du canton de Fribourg a fixé à 30 fr. la cotisation que doivent verser les membres de la Caisse de retraite du corps enseignant. Les sociétaires sont invités à s'acquitter, jusqu'au 20 juillet courant, entre les mains de M. Corminbœuf, caissier, à Belfaux. Après ce délai, les cotisations impayées seront prises en remboursement.

* * *

I. Les *chants* à étudier pendant la présente année scolaire sont les suivants :

1^o *Le chanteur*, N^o 34. — 2^o *Le berger*, N^o 57. — 3^o *Roulez tambours*, N^o 87. — 4^o *Les bords de la libre Sarine*, N^o 123. B. — Voir le *Recueil de chants du Valais*, dernière édition.

Dans les écoles de filles et les classes inférieures, les N^{os} 3 et 4, ci-dessus indiqués, pourront être remplacés par deux autres chants ou par des cantiques.

II. Pour le reste, se conformer au programme général, pages 33 et 34. (Communiqué.)



« La principale application qu'on devrait avoir serait de former son jugement, et de le rendre aussi exact qu'il le peut être, et c'est à quoi devrait tendre la plus grande partie de nos études. On se sert de la raison comme d'un instrument pour acquérir les sciences, et on devrait se servir au contraire des sciences pour perfectionner sa raison, la justesse de l'esprit étant infiniment plus considérable que toutes les connaissances spéculatives. » (ARNAULD.)

